Coop de France et InVivo réunis au sein d'Acooa,.

Lors du **congrès de Coop de France** le mardi 29 novembre 2011, **Philippe Mangin**, son président, et **Patrice Gollier**, son directeur général, ont dévoilé le nom d'**Acooa**. pour **Alliance des COOpératives Agricoles.**

L'association entre Coop de France et InVivo, annoncée en janvier 2011 avait été scellée en juillet de la même année. Philippe Mangin, déjà président de Coop de France, avait alors pris la présidence d'InVivo. La direction générale des deux structures revient à Patrice Gollier, qui occupait déjà cette fonction chez InVivo.
Ce rapprochement est né des inquiétudes devant la perte de compétitivité de l'agriculture française, mais aussi des espoirs suscités par les profondes mutations du secteur.

Le communiqué publié précise qu'en « rassemblant le savoir-faire économique d'InVivo et l'action politique de Coop de France, Acooa constitue une plateforme consolidée de compétences pour amplifier la voix de la coopération, développer une stratégie de la connaissance et du savoir et accroître l'efficacité économique des coopératives ».

Créée sous la forme d'une association Loi 1901, Acooa, préserve l'autonomie de chacune des deux entités Coop de France et InVivo qui continuent d'exister, tout en permettant le travail sur des chantiers communs**.** L'association ne devrait pas employer de salarié en propre.

Acooa, travaille déjà autour de plusieurs projets :

- « Démultiplier et approfondir la présence et le **lobbying des coopératives** auprès des instances européennes ainsi que dans les organisations internationales ;
- Renforcer les capacités d'expression et **promouvoir le modèle coopératif** ;
- Fédérer l'offre nationale et régionale de formation, l'enrichir et la promouvoir plus largement auprès des élus, cadres et techniciens des entreprises **coopératives** ;
- Structurer et développer les débouchés internationaux des **coopératives** pour les filières qui en expriment le besoin. Premier cas, le commerce extérieur des caves coopératives viticoles ».

Coop de France rassemble 40 % de l'agroalimentaire français au sein de 2.900 entreprises coopératives et 12 500 Cuma, qui emploient 150.000 salariés, pour un chiffre d'affaires de 82,4 milliards d'euros en 2010. Trois agriculteurs français sur quatre adhèrent au moins à une coopérative.

L'union InVivo compte 271 coopératives adhérentes et a tiré de ses quatre activités un chiffre d'affaires de 6 milliards d'euros sur 2010-2011 (4,4 milliards l'exercice précédent).

&&&&&&&&&&&&&&&&&&&